

N° CP

3<sup>e</sup>/4907

Séance du

11 MAI 2007

**DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PUBLIC  
DEPARTEMENTAL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président :

- pour l'opération de BITSCHWILLER-LES-THANN, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement d'un délaissé de la R.D. 14 bis IV, en vue de son aliénation au propriétaire riverain ;
- pour l'opération de WITTELSHEIM, à signer l'arrêté de déclassement et le procès-verbal de transfert de gestion de l'ancienne R.D. 2 dans le domaine public communal.

Acte certifié exécutoire  
Réception par le Préfet 11 MAI 2007  
Publication 22 MAI 2007  
Pour le Président du Conseil Général  
en délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions